Province de Québec
Municipalité du Village de Massueville

Lundi 13 mai 2019

À une séance ordinaire des membres du Conseil de la Municipalité du Village de Massueville, tenue à la mairie de la municipalité de Saint-Aimé, située au 285, rue Bonsecours à Massueville, le lundi 13 mai 2019 à 19h30, à laquelle sont présents:

Le maire Denis Marion et les conseillers René Lalancette, Nicole Guilbert, Louis Fillion, Chloé Émond, Richard Gauthier et Pierre Michaud;

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire, Denis Marion.

À 19h00, une assemblée publique est tenue afin d'expliquer le projet de règlement P 465-19 modifiant le règlement de zonage numéro 293-91 afin d'agrandir la zone résidentielle ZRA-9 à même la zone récréative REC-18 et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2019 et son suivi;
4. Documents déposés;
5. Période de questions;
6. Rapport du maire;

7. **VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS**
   - 7.1 Suivi des différents comités;
   - 7.2 Dépôt du compte rendu de la réunion des Loisirs de Saint-Aimé et Massueville qui s'est tenue le 30 avril dernier;
   - 7.3 Dépôt des comptes rendus des réunions du Comité de la Halle qui se sont tenues les 22 octobre 2018 et 9 avril 2019;
   - 7.4 Petit boisé;

8. **RÉGLEMENTATION ET LÉGISLATION**
   - 8.1 Adoption du second projet de règlement numéro S465-19 modifiant le règlement de zonage numéro 293-91 afin d'agrandir la zone résidentielle ZRA-9 à même la zone récréative REC-18;
   - 8.2 Dépôt de l'acte de demande de radiation dans le dossier de l'expropriation qui a été fait en 2014;

9. **SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**
   - 9.1 Dépôt du compte rendu de la réunion de la régie Intermunicipale de Protection Incendie Louis-Aimé-Massueville qui s'est tenue le 18 mars 2019;

10. **SERVICE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT**
    - 10.1 Dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment – avril 2019;
    - 10.2 Adjudication du mandat pour la rédaction du règlement de concordance au schéma d'aménagement de la MRC de Pierre-De Saurel visant l'intégration de la nouvelle cartographie associée aux zones de glissement de terrain;
    - 10.3 Vente du lot 5 595 247;

11. **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, AQUEDUC ET USINE D'ÉPURATION**

11.1 Dépôt du rapport du responsable des travaux publics et de l'usine d'épuration des eaux usées – avril 2019;
11.2 Embauche de l'étudiant responsable des espaces verts;

12. **ADMINISTRATION**
12.1 Présentation des comptes à payer du mois d'avril 2019;
12.2 Dépôt des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018;
12.3 Dépôt de l'état des activités financières au 30 avril 2019;
12.4 Résolution autorisant l'achat de 3 ordinateurs, avec écrans et logiciels;
12.5 Demande d'aide financière par Biophare;
12.6 Montant de supplément pour l'entretien ménager;
12.7 Demande au Fonds de développement du territoire (FDT) de la MRC Pierre-De Saurel /volet ruralité – Borne de recharge;
12.8 Réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA);
12.9 Proclamation de la Semaine québécoise des personnes handicapées;
13. Période de questions;
14. Affaires nouvelles;
15. Clôture de la séance.

1. Ouverture de la séance

Le maire, Denis Marion, ouvre la séance ordinaire à 19h30.

Rés. 2019-05-082

2. Adoption de l'ordre du jour (c. c.)

Sur proposition de madame la conseillère Chloé Émond;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté en y ajoutant les points suivants tout en laissant le point « *Questions diverses* » ouvert.

7.4 Petit boisé;
12.10 Renouvellement de l'adhésion au Réseau québécois de Villes et Villages en Santé;
12.11 Achat d'un climatiseur pour le 2e étage.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2019-05-083

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2019 et son suivi (c. c.)

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité du Village de Massueville, tenue le 8 avril 2019, la directrice générale et secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Sur proposition de monsieur le conseiller Louis Fillion;
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal et le suivi de la séance du 8 avril 2019 et d'en autoriser les signatures.

Adopté à l'unanimité

4. DOCUMENTS DÉPOSÉS (c.c. liste)

CORRESPONDANCE

1. **M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL** : Copie du règlement no 300-19 modifiant le

RCI de la MRC de Pierre-De Saurel. (114-241); - Copie de la résolution no 2019-04-126 concernant l'adoption du document sur la nature des modifications à la suite de l'entrée en vigueur du règlement numéro 298-19 modifiant le schéma d'aménagement. (114-241); - Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2019. (114-241); - Liste de correspondance du procès-verbal de la séance du 11 février 2019. (114-241); - Courriel de Patrick Delisle nous transmettant les statistiques d'achalandage des mois de janvier à mars 2019 pour le transport adapté et rural. (603-100);

2. **MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ:** Copie de la résolution no 63-04-19 concernant le protocole d'entente – Relocalisation de la bibliothèque. (403-122);

3. **MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT** : Copie de la résolution no 6937-04-2019 concernant la révision du plan municipal de sécurité civile (plan de mesures d'urgence) – Regroupement de municipalités pour confier la mise à jour à une firme spécialisée – Mandat à Prudent groupe-conseil. (502-120);

4. **AZIMUT DIFFUSION** : Lettre de remerciement pour notre contribution financière dans le cadre de l'Aventure T 2018-2019. (114-250);

5. **L'ASSOCIATION PULMONAIRE** : Invitation à participer à la 13e Campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux. (114-300);

6. **MINISTRE DE L'INFRASTRUCTURE ET DES COLLECTIVITÉS** : Lettre nous informant que le gouvernement du Canada fournira un supplément de 2,2 milliards de dollars au Fonds de la taxe sur l'essence fédéral et que cette contribution est complémentaire aux investissements dans le cadre du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada;

7. **LE SAURELOIS** : Dépliant d'avril 2019. (114-300);

8. **VILLE DE TROIS-RIVIÈRES** : Invitation à la journée de formation de L'Association québécoise d'urbanisme, les 24 et 25 mai 2019. (114-300);

9. **RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE** : Invitation à participer à l'assemblée générale annuelle du 22 mai 2109. (114-300);

10. **R.A.R.C. :** Rapport sur la perte uniformisée de l'eau pour l'année 2018. (706-113);

11. **LESTER TRUJILLO GONZALEZ :** Offre de services en hydraulique. (114-300);

12. **UPA :** Lettre nous informant que le projet FARR (Projet de protection des bandes riveraines agricoles de la Montérégie) a été retenu par le Fonds d'appui au rayonnement des régions et nous demandant de leur envoyer la réglementation de notre municipalité en ce qui concerne l'aménagement et l'entretien de la bande riveraine. (709-126);

5. Période de questions

Une période de questions est tenue à l'intention de l'assistance.

6. Rapport du maire

Aucun rapport n'est déposé.

7. VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS

7.1 Suivi des différents comités

À titre informatif, les membres du Conseil résument verbalement les différents développements survenus dans chacun des comités au cours du mois d'avril 2019.

7.2 Dépôt du compte rendu de la réunion des Loisirs de Saint-Aimé et Massueville (c.c. | 114-500)

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le compte rendu de la réunion des loisirs de Saint-Aimé et Massueville qui s'est tenue le 30 avril dernier.

7.3 Dépôt du compte rendu de la réunion du comité de gestion de la Halle et du Carré Royal (c.c. | 114-400)

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les comptes rendus des réunions du comité de gestion de la Halle et du Carré Royal qui se sont tenues le 22 octobre 2018 et le 9 avril 2019.

Rés. 2019-05-084

7.4 Petit boisé

Richard Gauthier fait rapport sur le projet du petit boisé et informe le conseil que la demande de subvention de 5 000 $ pour l'aménagement d'un sentier actif a été acceptée par le Fonds « En Montérégie, on bouge! »

EN CONCLUSION,

Sur proposition de monsieur le conseiller Louis Fillion;
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;
IL EST RÉSOLU

DE NOMMER Richard Gauthier responsable du dossier.

Il est entendu qu'avant de procéder à la réalisation du sentier actif, la Municipalité devra s'informer auprès de la CPTAQ pour savoir si elle peut aménager ce genre de sentier, étant donné que le petit boisé est situé en zone verte.

Adopté à l'unanimité

8. RÉGLEMENTATION ET LÉGISLATION

Rés. 2019-05-085

8.1 Adoption du second projet de règlement numéro S465-19 modifiant le règlement de zonage numéro 293-91 afin d'agrandir la zone résidentielle ZRA-9 à même la zone récréative REC-18 (c. c. |105-131)

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le règlement de zonage numéro 293-91;

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Municipalité a le pouvoir de modifier son règlement de zonage;

ATTENDU QUE la résidence sise au 164, rue Plessis, se trouve dans la zone récréative REC-18;

ATTENDU QUE les habitations unifamiliales ne sont pas autorisées dans la zone REC-18;

ATTENDU QUE la zone REC-18 est occupée par le terrain de camping «Le Québécois»;

ATTENDU QUE la résidence sise au 164, rue Plessis, se trouve sur un lot distinct du lot occupé par le terrain de camping;

ATTENDU QUE le lot 6 285 861 du cadastre du Québec, où est implantée la résidence du 164, rue Plessis, devrait être affecté par un zonage résidentiel au lieu d'un zonage récréatif, de manière à ce que le plan de zonage reflète l'usage de ce lot;

ATTENDU QUE la modification proposée est conforme au plan d'urbanisme;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal jugent cette modification nécessaire au bien de la collectivité;

ATTENDU QUE le Conseil a tenu une assemblée publique de consultation à la séance du 13 mai 2019 à 19h00, à la mairie de la Municipalité de Saint-Aimé, située au 285, rue Bonsecours à Massueville;

ATTENDU QU'à cette assemblée, aucune modification n'a été apportée au projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de madame la conseillère Nicole Guilbert;
Appuyée par monsieur le conseiller René Lalancette~~;~~
IL EST RÉSOLU

QUE le Conseil de la Municipalité du Village de Massueville ORDONNE et DÉCRÈTE par le présent règlement ce qui suit :

ARTICLE 1
Le plan de zonage faisant partie intégrante du règlement de zonage numéro 293-91, est modifié par l'agrandissement de la zone résidentielle ZRA-9 à même la zone REC-18, tel que l'illustre le plan numéro 1-2019 ci-joint.

ARTICLE 2
Le présent règlement entrera en vigueur après avoir reçu les approbations requises par la Loi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ à la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité du Village de Massueville, le lundi 13 mai 2019, sous le numéro de résolution 2019-05-085.

_____	_____
France St-Pierre,	Denis Marion,
Directrice générale et secrétaire-trésorière	Maire

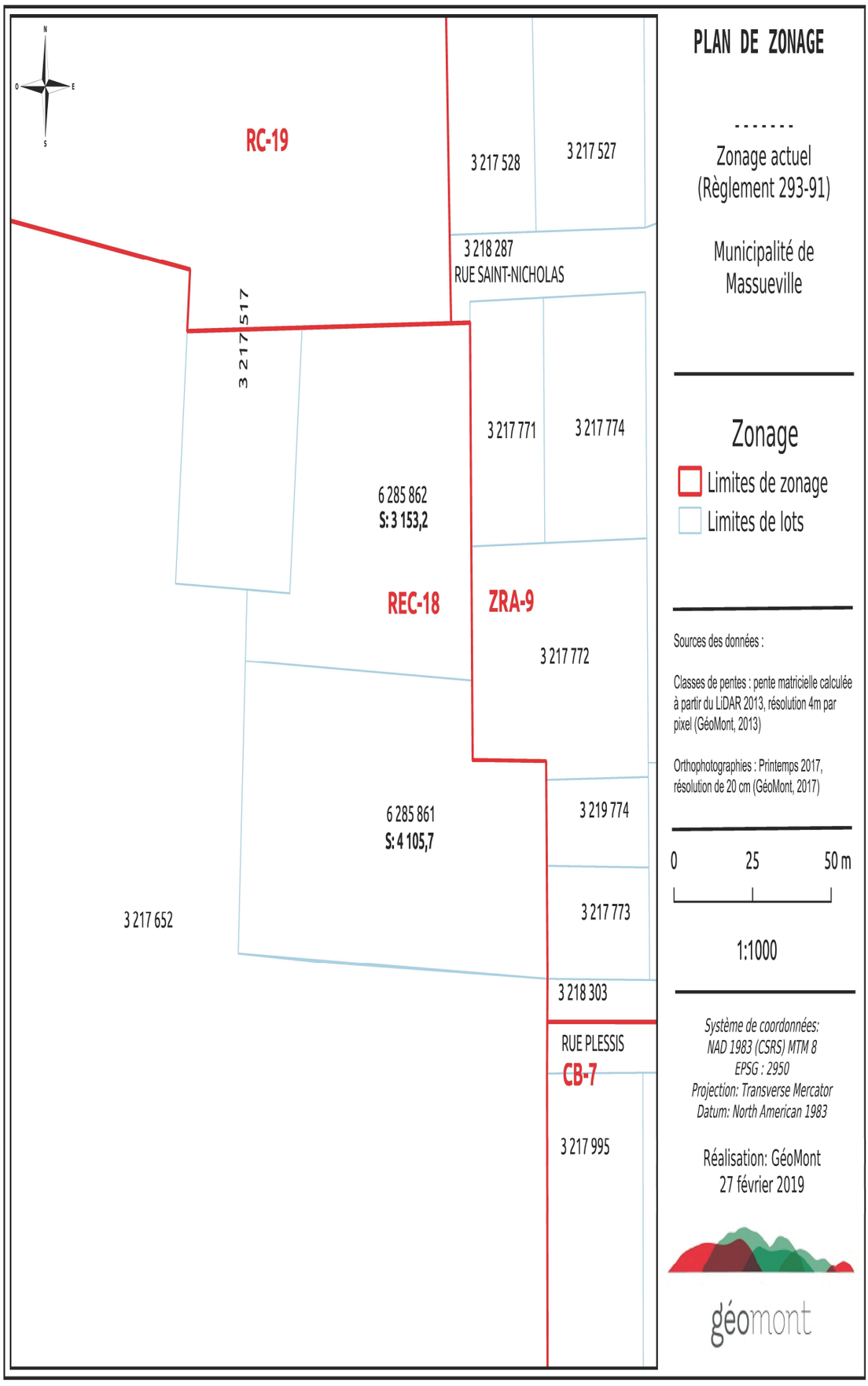
N
O
E
S
RC-19
3 217 528
3 217 527
3 218 287
RUE SAINT-NICHOLAS
3 217 517
3 217 771
3 217 774
6 285 862
S: 3 153,2
REC-18
ZRA-9
3 217 772
6 285 861
S: 4 105,7
3 219 774
3 217 773
3 217 652
3 218 303
RUE PLESSIS
CB-7
3 217 995
PLAN DE ZONAGE
Zonage actuel
(Règlement 293-91)
Municipalité de
Massueville
Zonage
Limites de zonage
Limites de lots
Sources des données :
Classes de pentes : pente matricielle calculée à partir du LiDAR 2013, résolution 4m par pixel (GéoMont, 2013)
Orthophotographies : Printemps 2017, résolution de 20 cm (GéoMont, 2017)
0 25 50 m
1:1000
Système de coordonnées:
NAD 1983 (CSRS) MTM 8
EPSG : 2950
Projection: Transverse Mercator
Datum: North American 1983
Réalisation: GéoMont
27 février 2019
géomont

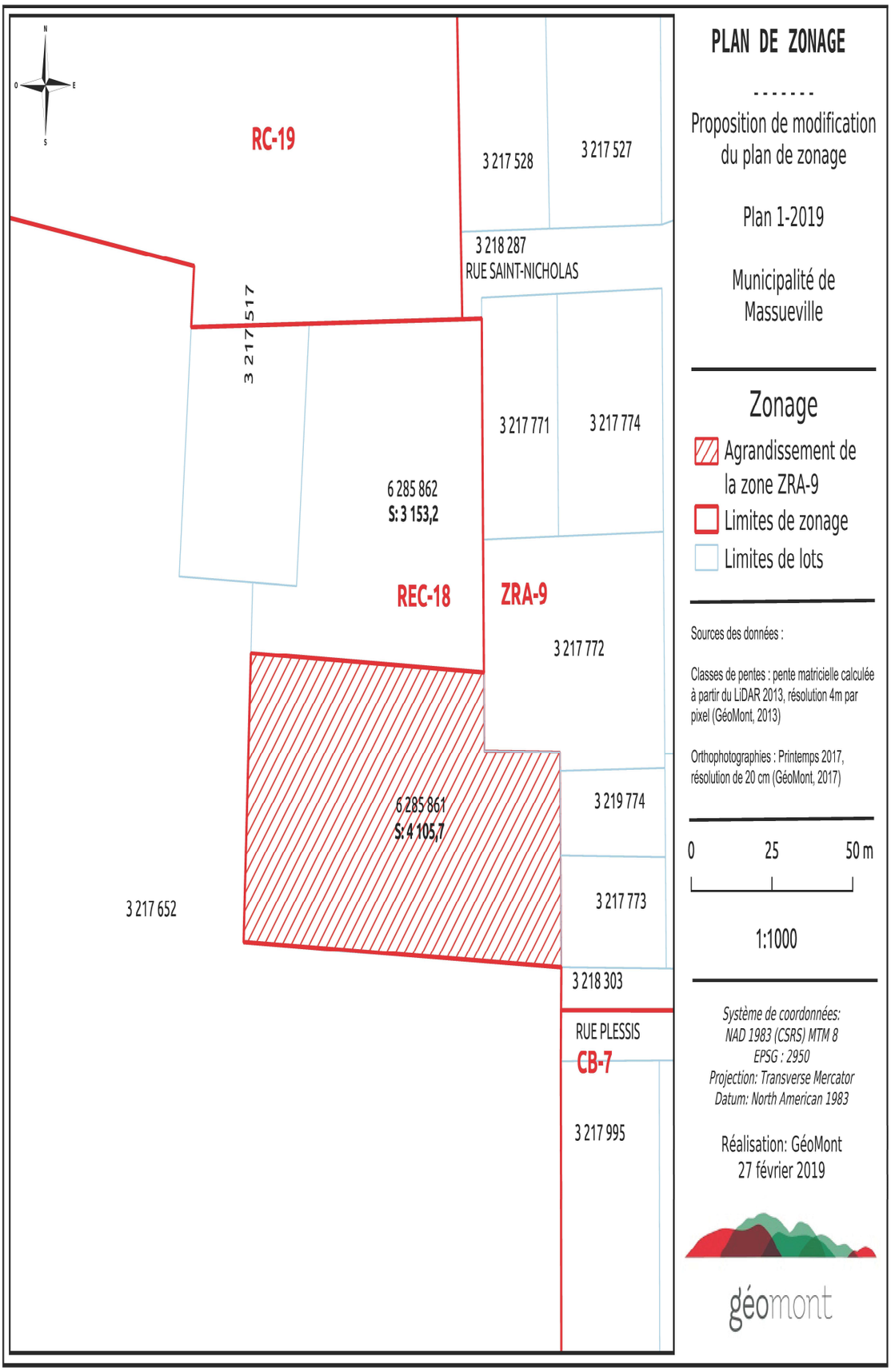

8.2 Dépôt de l'acte de demande de radiation (c.c. | 403-161 & 705-130)

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose l'acte de demande de radiation dans le dossier d'expropriation de 2014.

9. SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Dépôts du compte rendu de la réunion de la régie Intermunicipale de Protection Incendie Louis-Aimé-Massue R.I.P.I. (c.c. | 114-245)

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le compte rendu de la réunion de la RIPI qui s'est tenue le 18 mars 2019.

10. SERVICE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT

10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment – avril 2019 (c. c. |103-110)

Le rapport du mois d'avril 2019 est déposé au Conseil.

Rés. 2019-05-086

10.2 Adjudication du mandat pour la rédaction du règlement de concordance au schéma d'aménagement de la MRC de Pierre-De Saurel (c.c. | 701-101)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Massueville doit faire faire la rédaction des règlements de concordance au schéma d'aménagement de la MRC de Pierre-De Saurel visant l'intégration de la nouvelle cartographie des zones de glissements de terrain;

CONSIDÉRANT QUE trois soumissionnaires ont déposé leur soumission;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de madame la conseillère Chloé Émond;
Appuyée par monsieur le conseiller Louis Fillion;
IL EST RÉSOLU

DE RETENIR les services de la Firme Axiome inc. conformément aux recommandations de Xavier Rajotte, inspecteur en bâtiment, pour un montant de 1 750 $ incluant :

1) Phase 1, rédaction des projets de règlements d'amendement :
   - Rencontre de démarrage avec la municipalité;
   - Évaluation du cadre réglementaire municipal d'urbanisme en vigueur;
   - Rédaction des projets de règlements d'amendement;
   - Transmission, en format numérique, des projets de règlements;
   - Ajustements si nécessaire;
   - Coordination avec la Municipalité.

2) Phase 2, accompagnement à la préparation d'une présentation:
   - Élaboration d'une présentation PowerPoint pour fin de consultation publique.

Afin de donner application à la présente résolution, un montant est disponible au poste budgétaire « *Services professionnels - urbanisme*» (02-610-00-419-00).

Adopté à l'unanimité

Rés. 2019-05-087

10.3 Vente du lot 5 595 247 (c.c. |403-161 & 705-130)

CONSIDÉRANT la résolution 2014-05-122 qui autorisait la vente du lot 3 217 667 à monsieur Jason Joyal;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu une modification du numéro de lot;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par monsieur le conseiller René Lalancette;
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER la vente du lot 5 595 247 à monsieur Jason Joyal, au prix de 7 $ le m^2 plus les taxes applicables.

Adopté à l'unanimité

11. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, AQUEDUC ET USINE D'ÉPURATION

11.1 Rapport du responsable des travaux publics et de l'usine d'épuration des eaux usées – avril 2019 (c. c. | 103-110)

Le rapport du mois d'avril 2019 est déposé au Conseil.

Déclaration d'intérêt :

Madame la conseillère Nicole Guilbert informe les membres du conseil que, compte tenu du lien familial avec un des candidats, elle ne participera pas aux délibérations pour le prochain sujet à aborder.

Rés. 2019-05-088

11.2 Embauche de l'étudiant responsable des espaces verts (c.c. | 302-110)

La directrice générale et secrétaire-trésorière informe les membres qu'à la suite de l'offre d'emploi, la Municipalité a reçu trois (3) *curriculum vitae*. Elle informe aussi le conseil que sur les trois candidatures reçues, une seule personne détient son permis de conduire comme il était exigé.

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par monsieur le conseiller René Lalancette;
IL EST RÉSOLU

DE RETENIR les services d'Ariane Leduc pour le poste de responsable des espaces verts conformément aux critères de la Politique d'embauche du personnel étudiant.

Adopté à l'unanimité

12. ADMINISTRATION

Rés. 2019-05-089

12.1 Présentation des comptes à payer du mois d'avril 2019 (c. c. | liste)

Les membres du Conseil examinent la liste des comptes à payer au 30 avril 2019.
Après examen,

Sur proposition de monsieur le conseiller Louis Fillion;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

DE PRENDRE ACTE du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière, France Saint-Pierre, à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après:

Je soussignée, France Saint-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Village de Massueville, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 30 avril 2019.

ET D'APPROUVER telle que soumise la liste des factures à payer pour un total de 48 520.77 $

_____
France Saint-Pierre
Directrice générale et secrétaire-trésorière

NO CHÈQUE	FOURNISSEURS	MONTANT
C1900074	R.I.P.I. (quote-part générale et camion- avril 2019)	5 287.15
C1900075	Clinique de l'auto Yamaska enr. (2 batteries, 1 tube- tracteur)	202.18
C1900076	Fermes Yvon Dubé inc. (déneigement édifices municipaux 2018-2019)	1 465.93
C1900077	Fonds de l'information sur le territoire (droits mutation-avril 2019)	8.00
C1900078	G.A.D. Brouillard inc. (déneigement avril et mai 2019)	13 421.38
C1900079	Ordigeni (câble réseau-bibliothèque)	21.83
C1900080	M.R.C. de Pierre-De Saurel (4 licences antivirus, déménag.fibre optique service technique janv. à mars 2019)	3 226.53
C1900081	Municipalité de Saint-Aimé (50%- visite fibre noire-bibliothèque)	39.95
C1900082	Petite caisse (2 bâches, rembour. location école fr. déplacement C.P. St-Robert)	278.95
C1900083	R.A.R.C. (inst. compteur 385, Bonsecours, répartition perte d'eau)	3 012.00
C1900084	Eurofins Environex (analyses mensuelles- avril 2019)	325.38
C1900085	Dépanneur S.G. Bardier (essence camion, essence tondeuse &génératrice)	231.51
C1900086	François Provençal (2 publicités vente de débarras)	30.00
C1900087	Pierre Pepin notaire (radiation hypothèque, publicité lot 5 595 247)	2 398.58
C1900088	Quincaillerie Yamaska inc. (siège toilette-loisirs, fish, asphalte froid)	291.76
C1900089	Buropro Citation (lecture copieur au 24 avril 2019)	123.95
C1900090	Comité Fêtes de la St-Jean (location chaises – avril 2019)	20.00
C1900091	Tetra Tech inc. (programmation Teck-octobre 2017)	1 093.16
C1900092	Manon Paulhus (ménage bureau- 29 mars 2019)	183.96
C1900093	La Capitale assurances (assurances collectives – mai 2019)	338.29
C1900094	Monty Sylvestre inc. (honoraires dossiers généraux – mars 2019)	310.87
C1900095	Daniel Courchesne (location salle école – avril 2019)	210.00
C1900096	Signel services inc. (veste brigadier, palette circulation)	108.66
C1900097	Prudent mesures d'urgence & sécurité civile (honoraires prof.)	1 298.07
L1900036	FondAction (cotisations REER-mars 2019)	200.00
L1900037	Ministre du Revenu du Québec (remises mars 2019)	2 780.39
L1900038	Receveur général du Canada (remises – mars 2019)	995.47
L1900039	Fonds solidarité FTQ (cotisations REER-mars 2019)	300.00
L1900040	Visa Desjardins – France (courrier enreg., journal mars 2019,clés bureau, PDF)	204.51
L1900041	Hydro-Québec (éclairage public – 1er avril 2019)	532.83
L1900042	Hydro-Québec (600, Royale – 3 avril 2019)	2 423.48
L1900043	Hydro-Québec (246, Bonsecours – 4 avril 2019)	1 469.02
L1900044	Hydro-Québec (599, Royale – 4 avril 2019)	311.78
L1900045	Hydro-Québec (378, Bonsecours – 5 avril 2019)	29.99
L1900046	Hydro-Québec (rue Varennes- 11 avril 2019)	101.62
L1900047	Hydro-Québec (rue Durocher – 11 avril 2019)	45.37
L1900048	Hydro-Québec (rue Varennes – 12 avril 2019)	26.94
L1900049	Télébec (téléphone bureau – 10 avril 2019)	239.53
L1900050	Télébec (téléphone usine- 10 avril 2019)	97.42
L1900051	FondAction (cotisations REER- avril 2019)	100.00
L1900052	Ministre du Revenu Québec (remises avril 2019)	2 777.61
L1900053	Receveur général du Canada (remises avril 2019)	1 072.55

L1900054 Fonds solidarité FTQ (cotisations REER-avril 2019) 300.00
L1900055 Télus (cellulaires : 18 avril au 17 mai 2019) 364.17
Total : ..... 48 520.77 $

12.2 Dépôt des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018 (c.c. |201-120)

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les états financiers et le rapport de l'auditeur de la Firme Hébert Marsolais inc. pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018.

12.3 Dépôt de l'état des activités financières au 30 avril 2019

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose, à titre informatif, l'état des activités financières au 30 avril 2019.

Rés. 2019-05-090 **12.4 Résolution autorisant l'achat de trois (3) ordinateurs avec moniteurs et les logiciels Office et Windows** (c.c |401-101)

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par madame la conseillère Chloé Émond;
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER l'achat de trois (3) ordinateurs avec moniteurs et les logiciels Office et Windows chez le fournisseur Ordigini, qui est le plus bas soumissionnaire, pour un montant total de 4 117.50 $ plus les taxes applicables.

Afin de donner application à la présente résolution, un montant est disponible au poste budgétaire « *Surplus réservé – équipement et informatique*» (59-159-50).

Adopté à l'unanimité

Rés. 2019-05-091 **12.5 Demande d'aide financière de Biophare** (c.c |114-250)

CONSIDÉRANT QUE Biophare réalise présentement sa grande activité culturelle et éducative auprès de toutes les écoles de la Commission scolaire de Sorel-Tracy;

CONSIDÉRANT QUE cette 17e édition porte le titre de « Abécédaire» et s'adresse aux élèves de 5e et 6e années, dont 8 élèves provenant de la Municipalité de Massueville;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Sorel-Tracy et la MRC de Pierre-De Saurel participent déjà financièrement pour l'animation et le transport;

CONSIDÉRANT QUE le volet culturel de l'activité consistera à exposer les peintures réalisées par tous les élèves qui auront participé au projet sur la rampe de la promenade du parc Regard-sur-le-Fleuve du début du mois de juillet jusqu'à la fin du mois d'octobre et que cette partie du projet n'est pas couverte par des participations financières;

CONSIDÉRANT QUE le projet « Abécédaires» permettra à ces élèves de mieux connaître le milieu dans lequel ils vivent;

CONSIDÉRANT QUE huit (8) enfants de Massueville verront ainsi leurs peintures exposées sur la place publique et que Biophare offre l'opportunité de parrainer les peintures des enfants de Massueville participant au projet à raison de 10 $ par enfant;

Sur proposition de madame la conseillère Nicole Guilbert;
Appuyée par monsieur le conseiller Louis Fillion;
IL EST RÉSOLU

D'ACCORDER l'aide financière demandée, soit un montant de 80 $ pour le parrainage des huit (8) enfants de Massueville participant au projet « Abécédaires ».

Afin de donner application à la présente résolution, un montant de 80 $ est disponible au poste budgétaire suivant : « *Subventions autres organismes* » (02-190-00-970-00).

Adopté à l'unanimité

Rés. 2019-05-092 **12.6 Montant supplémentaire pour l'entretien ménager** (c.c |403-151)

Sur proposition de madame la conseillère Chloé Émond;
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;
IL EST RÉSOLU

D'ACCORDER un montant supplémentaire de 25 $ par mois, à parts égales avec la Municipalité de Saint-Aimé, pour l'entretien ménager, seulement durant le temps que la bibliothèque sera installée à la mairie de Massueville.

Adopté à l'unanimité

Monsieur le conseiller Richard Gauthier s'absente à 20 h 21 et est de retour à 20 h 23

Rés. 2019-05-093 **12.7 Demande au Fonds de développement du territoire (FDT) de la MRC Pierre-De Saurel /volet ruralité – Borne de recharge** (c.c. |401-130)

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par monsieur le conseiller René Lalancette;
IL EST RÉSOLU

DE FAIRE une demande au FDT d'une aide financière de 15 000 $ pour financer un projet de mise en place de bornes électriques à charge régulière afin de permettre aux citoyens et autres électromobilistes de passage de pouvoir brancher leur automobile et ainsi se relier à la MRC de la Vallée-du-Richelieu et la MRC de Drummond.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2019-05-094 **12.8 Réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)** (c.c. |803-140)

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux, par le biais du Secrétariat aux aînés, offre le Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA);

CONSIDÉRANT QUE le Programme de soutien à la démarche MADA prévoit également un soutien technique sous la forme d'un accompagnement donné par le Carrefour action municipale et famille;

CONSIDÉRANT QUE l'adaptation des municipalités au vieillissement de la population constitue toujours un enjeu important pour l'avenir de nos communautés;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Massueville reconnaît l'importance de l'apport des aînés dans la communauté et qu'en ce sens, la Municipalité désire encourager une participation active de ses aînés;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel a convenu de déposer une demande de soutien financier au ministère de la Santé et des Services sociaux et de mandater le comité régional de la famille et des aînés pour assurer la coordination de la démarche MADA sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le Programme de soutien à la démarche MADA offre l'opportunité de réaliser la révision des politiques et de leur plan d'action en faveur des aînés;

CONSIDÉRANT QUE la reconnaissance MADA de la MRC de Pierre-De Saurel et des municipalités qui la composent prendra fin en décembre 2019;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur le conseiller René Lalancette~~,~~
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier~~,~~
IL EST RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité du Village de Massueville autorise la MRC de Pierre-De Saurel à présenter une demande de soutien financier auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre du Programme de soutien à la démarche MADA;

DE DEMANDER à la MRC de Pierre-De Saurel de coordonner, par l'intermédiaire du Comité régional de la famille et des aînés, les travaux de la démarche MADA pour la Municipalité du Village de Massueville;

DE NOMMER la conseillère Chloé Émond responsable du dossier des aînés pour la Municipalité.

Adopté à l'unanimité.

Rés. 2019-05-095 **12.9 Proclamation québécoise des personnes handicapées** (c.c |114-250)

CONSIDÉRANT QUE Semaine québécoise des personnes handicapées est de retour pour une 23e année;

CONSIDÉRANT QUE cette semaine a lieu du 1er au 7 juin 2019, sous le thème « Ensemble, bâtissons une société plus inclusive »;

CONSIDÉRANT QUE cette activité vise à sensibiliser l'ensemble de la population québécoise à l'importance du respect des différences dans la société et à faire connaître la réalité vécue par les personnes handicapées, de manière à favoriser leur intégration scolaire, professionnelle et sociale;

CONSIDÉRANT QUE lors de cette semaine, les Québécoises et les Québécois sont invités à faire un geste simple pour réduire les obstacles auxquels peuvent se heurter les personnes handicapées;

CONSIDÉRANT QUE les personnes handicapées peuvent s'intégrer pleinement dans la société et que collectivement, nous pouvons faire la différence pour faciliter leur intégration;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Michaud;
Appuyé par monsieur le conseiller Louis Fillion;
IL EST RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité du Village de Massueville déclare la semaine du 1er au 7 juin 2019, Semaine québécoise des personnes handicapées, et s'engage à cette fin à la souligner annuellement.

Adopté à l'unanimité.

Rés. 2019-05-096 **12.10 Renouvellement de l'adhésion annuelle à Villes et Villages en Santé** (c.c | 114-100)

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Guilbert;
Appuyée par madame la conseillère Chloé Émond;

DE RENOUVELER l'adhésion annuelle au RQVVS au coût de 63 $, montant prévu au budget au poste « *Cotisations & associations* » (02-130-00-494-00).

Adopté à l'unanimité.

Rés. 2019-05-097 **12.11 Résolution autorisant l'achat d'un climatiseur pour le 2e étage** (c.c | 402-105)

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par monsieur le conseiller Louis Fillion;
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER l'achat d'un climatiseur pour le 2e étage à Climatisation Jimmy Chassé, pour un montant de 2 500 $ plus les taxes applicables.

Afin de donner application à la présente résolution, un montant de 2 500 $ est disponible au poste budgétaire suivant : « *Acquisition immobilière–administration générale* » (23-020-10-000-00).

Adopté à l'unanimité

13. Période de questions

Une période de questions est tenue à l'intention de l'assistance.

14. Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle n'est abordée lors de cette séance.

Rés.2019-05-098 **15. Clôture de la séance**

Sur proposition de monsieur le conseiller Louis Fillion;
Appuyée par madame la conseillère Chloé Émond;
IL EST RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 20h42.

Adopté à l'unanimité.

_____	_____
France St-Pierre,	Denis Marion,
Directrice générale et secrétaire-trésorière	Maire